

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

**Arrêté du 22 SEP. 2025
portant désignation du président suppléant
de la chambre nationale de discipline des experts-comptables**

NOR : JUSC2524332A

Le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 50 de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable ;

Vu la proposition du premier président de la cour d'appel de Paris, en date du 25 août 2025 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Est désigné pour exercer les fonctions de président suppléant de la chambre nationale de discipline des experts-comptables :

M. Raoul CARBONARO, président de chambre à la cour d'appel de Paris, en remplacement de Mme Sophie MOLLAT, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

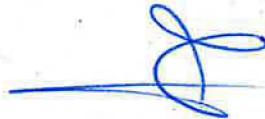
Le chargé des fonctions de sous-directeur du droit économique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le

22 SEP. 2025

Pour le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation :

Le chargé des fonctions de sous-directeur du droit économique,



Martin GUESDON